



INFOS Botans

FEVRIER 2022

MAIRIE DE BOTANS ☎ **03 84 21 54 12**

Mail : secretariat@mairie-botans.com

Web : <http://www.mairie-botans.com/>

Application ILLIWAP : Mairie de Botans

Heures d'ouverture :

Mardi de 17h à 18h

Samedi de 10h à 11h30

CANDELABRE ACCIDENTE / GRANDE RUE

Un candélabre situé Grande rue a été endommagé par un véhicule. Le coût du remplacement est de 3326 € pour la Commune, le véhicule responsable n'ayant pas été identifié.

C'est une incivilité qui revient cher à la Commune.

PEINTURE SALLE DES FETES

Un groupe de bénévoles a donné de son temps libre pour repeindre entièrement l'intérieur de la salle des fêtes et lui redonner un bel éclat.

Un grand MERCI à André, Bruno, René, Patrick, Alex et Frédéric.

RESSOURCERIE / VETEMENTS USAGES

Un bac à textiles de couleur rouge est installé ZAC des Saules, à proximité du bac à verres. Vous pouvez y déposer vêtements, chaussures et accessoires en bon état.

NETTOYAGE DE LA NATURE

Les habitants de la commune sont invités à venir participer au nettoyage de printemps **samedi 12 mars** en matinée.

Vous êtes tous les bienvenus, les enfants devront être accompagnés d'un proche.

Le rassemblement est prévu à 9 heures sur le parking de l'ancienne école.

Des sacs poubelles vous seront fournis. Munissez-vous de gants et de gilets fluo pour plus de sécurité et chaussez-vous plutôt de bottes.

En cas de mauvais temps, la matinée sera annulée.

ASSOCIATION LOU VEIL MELUN

L'ensemble des membres de l'Association Lou Veil Melun vous souhaite de passer une bonne année 2022.

En raison des conditions sanitaires, le repas des aînés prévu en début d'année n'a pas pu avoir lieu.

RPI DORANS/BOTANS/BERMONT/SEVENANS

Dans le cadre d'un renfort ponctuel au sein de notre périscolaire, nous sommes à la recherche de personnes susceptibles d'être disponible occasionnellement de 11h15 à 13h45.

Si vous êtes intéressé(e), merci de vous adresser à la mairie.

ELECTIONS

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022.

Pour voter, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en mairie jusqu'au 4 mars 2022 et en ligne jusqu'au 2 mars 2022.

Les élections législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

RECENSEMENT

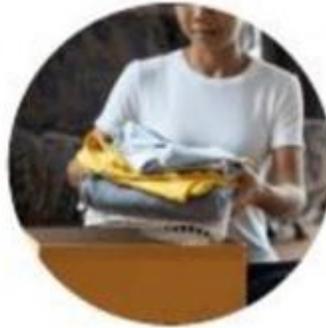
La municipalité remercie M. René BILLOD pour avoir effectué le recensement de la commune et remercie également les habitants pour leur participation.

QUE DONNER ?



COMMENT, OÙ ?

Je trie mes vêtements, chaussures, accessoires **en bon état**



Puis je les dépose dans les points de collecte de **La Ressourcerie 90**

**VOS DONS
FAVORISENT
L'EMPLOI LOCAL ET
LA RÉDUCTION DES
DÉCHETS**

